

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

INNERGEX PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2014 ACCENT SUR LA CONSTRUCTION

- Les 319 MW de projets en développement progressent comme prévu
- La production augmente de 17 % pour le trimestre et atteint 97 % de la moyenne à long terme; elle augmente de 14 % pour la période de neuf mois et atteint 94 % de la moyenne à long terme
- Les produits augmentent de 14 % à 66,4 M\$ pour le trimestre et de 11 % à 173,6 M\$ pour la période de neuf mois
- Le BAIIA ajusté augmente de 11 % à 51,7 M\$ pour le trimestre et de 6 % à 130,8 M\$ pour la période de neuf mois
- Facilité à terme de crédit rotatif prolongée jusqu'en 2019 et temporairement augmentée à 475 M\$

LONGUEUIL, Québec, le 6 novembre 2014 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») publie aujourd'hui ses résultats d'exploitation et financiers pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2014.

« Les travaux de construction progressent comme prévu pour chacun de nos quatre projets hydroélectriques en Colombie-Britannique, déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. Au Québec, la Société et son partenaire s'apprêtent à commencer la construction du projet éolien MU. Nous avons également déposé plusieurs projets dans le cadre de l'appel d'offres d'énergie éolienne d'Hydro-Québec, pour lequel les projets retenus seront annoncés fin 2014 ou début 2015 », ajoute M. Letellier.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

| Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. | Périodes de trois mois closes le 30 septembre | | Périodes de neuf mois closes le 30 septembre | |
|---|--|---------|---|-----------|
| | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 |
| Production d'électricité (MWh) | 826 617 | 706 496 | 2 142 547 | 1 885 207 |
| Moyenne à long terme (MWh) | 849 838 | 665 285 | 2 283 675 | 1 893 775 |
| Produits | 66 371 | 58 039 | 173 619 | 156 894 |
| BAIIA ajusté ¹ | 51 668 | 46 688 | 130 814 | 123 351 |
| (Perte nette) Bénéfice net | (4 518) | 11 147 | (56 812) | 42 008 |
| (Perte nette) bénéfice net, \$ par action ² | (0,02) | 0,09 | (0,42) | 0,38 |

| | 12 derniers mois clos le 30 septembre | |
|---|--|--------|
| | 2014 | 2013 |
| Flux de trésorerie disponibles ¹ | 51 674 | 61 645 |
| Ratio de distribution ¹ | 113 % | 89 % |

¹ Veuillez vous reporter à la rubrique « Mise en garde sur les mesures non conformes aux IFRS » pour la définition du BAIIA ajusté, des Flux de trésorerie disponibles et du Ratio de distribution.

² Le bénéfice net (la perte nette) par action est le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux propriétaires de la société mère, moins le dividende déclaré sur les actions privilégiées, divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Production d'électricité

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014, la production d'électricité a atteint 827 GWh, soit 97 % de la production moyenne à long terme (PMLT) de 850 GWh. Dans l'ensemble, les centrales hydroélectriques ont produit 93 % de leur PMLT, en raison principalement de débits d'eau inférieurs à la moyenne à plusieurs centrales du Québec, de la Colombie-Britannique et des États-Unis. Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit 124 % de leur PMLT, en raison de régimes de vent supérieurs à la moyenne. Le parc solaire Stardale a produit 104 % de sa PMLT, en raison de régimes solaires supérieurs à la moyenne.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, la production d'électricité a atteint 2 143 GWh, soit 94 % de la PMLT de 2 284 GWh. Dans l'ensemble, les centrales hydroélectriques ont produit 91 % de leur PMLT, en raison principalement de débits d'eau inférieurs à la moyenne, en particulier en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit

102 % de leur PMLT, en raison principalement de régimes de vent supérieurs à la moyenne durant les premier et troisième trimestres qui ont plus que compensé les régimes inférieurs à la moyenne durant le deuxième trimestre. Le parc solaire Stardale a produit 107 % de sa PMLT, en raison principalement de régimes solaires supérieurs à la moyenne.

L'augmentation de la production de 17 % et de 14 % pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2014, respectivement, est attribuable principalement à l'ajout de la centrale hydroélectrique Magpie acquise en juillet 2013, à l'ajout des centrales hydroélectriques Kwoiek Creek et Northwest Stave River mises en service à la fin de 2013 et à l'ajout de la centrale hydroélectrique SM-1 acquise en juin 2014.

Produits

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré des produits de 66,4 M\$ comparativement à 58,0 M\$ en 2013, soit une hausse de 14 %. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré des produits de 173,6 M\$ comparativement à 156,9 M\$ en 2013, soit une hausse de 11 %. Cette augmentation des produits est attribuable principalement à l'accroissement de la production. Par ailleurs, l'augmentation des produits plus faible que celle de la production est attribuable à une diminution du prix de vente moyen de l'électricité.

BAlIA ajusté

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré un BAlIA ajusté de 51,7 M\$ comparativement à 46,7 M\$ en 2013, soit une hausse de 11 %. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré un BAlIA ajusté de 130,8 M\$ comparativement à 123,4 M\$ en 2013, soit une hausse de 6 %. Par rapport aux augmentations de la production et des produits précitées, l'augmentation plus modeste du BAlIA ajusté s'explique principalement par une production inférieure à la PMLT et, par conséquent, des produits moins élevés pour compenser l'augmentation des charges d'exploitation, liée principalement au plus grand nombre d'installations en exploitation, et l'augmentation des charges liées aux projets potentiels.

Perte nette

Exclusion faite de la perte réalisée sur instruments financiers dérivés, du profit net latent ou de la perte nette latente sur instruments financiers dérivés, ainsi que de l'impôt qui s'y rapporte, le bénéfice net pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014 aurait été de 7,1 M\$, comparativement à 9,7 M\$ en 2013, et le bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014 aurait été de 5,1 M\$, comparativement à 18,0 M\$ en 2013. Le bénéfice net moins élevé s'explique principalement par une production inférieure à la moyenne à long terme.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré une perte nette de 4,5 M\$ (perte nette de 0,02 \$ par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 11,1 M\$ (bénéfice net de 0,09 \$ par action, de base et dilué) en 2013. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2014, la Société a enregistré une perte nette de 56,8 M\$ (perte nette de 0,42 \$ par action, de base et diluée), comparativement à un bénéfice net de 42,0 M\$ (bénéfice net de 0,38 \$ par action, de base et dilué) en 2013. Pour la période de trois mois, cette variation s'explique par les facteurs précités et par une perte réalisée sur instruments financiers dérivés résultant du règlement des contrats à terme sur obligations concurrentement à la clôture du financement de Tretheway Creek à la fin du troisième trimestre. Pour les périodes de trois mois et de neuf mois, cette variation s'explique également par une perte nette latente sur instruments financiers dérivés de 6,9 M\$ et 72,1 M\$ respectivement, résultant de la baisse des taux d'intérêt de référence durant ces périodes, comparativement à un profit net latent de 2,4 M\$ et 33,6 M\$ respectivement, résultant de la hausse des taux d'intérêt de référence durant les périodes correspondantes l'année précédente.

Flux de trésorerie disponibles et Ratio de distribution

Pour les 12 derniers mois clos le 30 septembre 2014, la Société a généré des Flux de trésorerie disponibles de 51,7 M\$, comparativement à 61,6 M\$ pour la période correspondante l'année précédente. Cette baisse est attribuable principalement à une diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation et des pertes réalisées sur instruments financiers dérivés, en raison principalement d'une production inférieure à la moyenne à long terme sur une plus longue période au cours des 12 derniers mois clos le 30 septembre 2014, comparativement à la période correspondante l'année précédente. La baisse des Flux de trésorerie disponibles s'explique aussi par la hausse des remboursements prévus de capital sur la dette.

Le Ratio de distribution représente les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. La Société estime que c'est une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter, et de sa capacité à financer sa croissance. Pour les 12 derniers mois clos le 30 septembre 2014, les dividendes déclarés ont représenté 113 % des Flux de trésorerie disponibles, comparativement à 89 % pour la même période l'an dernier. Cette variation négative est attribuable principalement à la baisse des Flux de trésorerie disponibles expliquée précédemment, ainsi qu'à l'augmentation des dividendes en raison du plus grand nombre d'actions ordinaires en circulation en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes et de l'émission de 4 027 051 actions ordinaires en juin 2014 aux fins du paiement de l'acquisition de la centrale hydroélectrique SM-1.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Projet hydroélectrique Tretheway Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté en octobre 2013. La construction de la prise d'eau et de la conduite forcée est en cours; le coulage du béton pour la fondation de la centrale se poursuit et la conception et l'approvisionnement du matériel électrique sont finalisés. Le 30 septembre 2014, la Société a conclu pour ce projet un financement sans recours pour un prêt de construction et à terme de 92,9 M\$ et d'une durée de 40 ans, portant un taux d'intérêt de 4,99 %.

Projets hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek (le « Projet hydroélectrique Upper Lillooet »)

Les travaux de construction des centrales hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek ont débuté en octobre 2013. Les travaux de déboisement et l'installation de poteaux pour la ligne de transport conjointe sont en cours; la construction d'une route d'accès de 3,6 kilomètres à la prise d'eau de Boulder Creek est achevée; les travaux d'excavation pour les deux centrales et le canal de dérivation d'Upper Lillooet sont terminés; le coulage du béton pour la fondation de la centrale d'Upper Lillooet River et de celle de Boulder Creek se poursuit et les travaux d'excavation et de consolidation pour les deux tunnels ont commencé.

Projet hydroélectrique Big Silver Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté en juin 2014. Les travaux d'excavation pour la prise d'eau et la conduite forcée sont en cours; le coulage du béton pour la fondation de la centrale a commencé; l'approvisionnement des turbines se poursuit et la conception et l'approvisionnement du matériel électrique sont en cours.

Projet éolien Mesgi'g Ugnu's'n

Au cours des dernières semaines, un contrat d'approvisionnement de turbines a été conclu avec Senvion SE et le projet a obtenu le décret gouvernemental, donnant le feu vert au démarrage des travaux de construction. Par conséquent, les activités de préconstruction, notamment de déboisement, devraient débuter durant le quatrième trimestre de 2014. Les partenaires prévoient sélectionner un entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction durant le premier trimestre de 2015. Les travaux de construction devraient commencer en 2015 et la mise en service est prévue pour la fin de 2016.

Programme de couverture

Pour les projets Upper Lillooet River, Boulder Creek, Big Silver Creek et Mesgi'g Ugnu's'n, un programme de couverture a été complété, pour l'essentiel, afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement du projet jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ces projets aux fluctuations des taux d'intérêt.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Le tableau suivant présente les dividendes qui seront versés par la Société le 15 janvier 2015 :

| Date de l'annonce | Date de clôture des registres | Date du paiement | Dividende par action ordinaire | Dividende par Action privilégiée de série A | Dividende par Action privilégiée de série C |
|-------------------|-------------------------------|------------------|--------------------------------|---|---|
| 6 novembre 2014 | 31 décembre 2014 | 15 janvier 2015 | 0,1500 \$ | 0,3125 \$ | 0,359375 \$ |

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

DBRS retire la notation d'émetteur et la notation des actions privilégiées de la Société

Le 10 octobre 2014, DBRS a annoncé qu'elle retirait la notation d'émetteur ainsi que la notation des actions privilégiées de la Société. DBRS a précisé que cette décision n'a pas de lien avec le profil de crédit de la Société. Depuis décembre 2012, DBRS publiait une notation d'émetteur et une notation des actions privilégiées de la Société sur une base non sollicitée.

Dépôt de soumissions en vertu de l'appel d'offres du gouvernement du Québec pour 450 MW de nouvelle énergie éolienne

À la suite de la décision de la Régie de l'énergie concernant la grille de pondération pour l'évaluation de projets dans le cadre de l'appel d'offres pour 450 MW de nouvelle énergie éolienne, Hydro-Québec a fixé la date limite pour le dépôt de soumissions au 5 novembre 2014. L'annonce des projets sélectionnés devrait se faire fin 2014 ou début 2015. La Société a soumis plusieurs projets dans le cadre de cet appel d'offres.

Innergex prolonge et augmente temporairement sa facilité à terme de crédit rotatif

Le 6 novembre 2014, la Société a exécuté une entente de modification afin de prolonger de 2018 à 2019 sa facilité à terme de crédit rotatif en plus d'augmenter temporairement sa capacité d'emprunt de 50 M\$ pour une période de huit mois, soit de 425 M\$ à 475 M\$. Ces modifications procureront une plus grande flexibilité financière d'ici à ce que la Société conclue les quatre financements de projet qui restent à mettre en place.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, le vendredi 7 novembre 2014 à 10 h HE. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex, et M. Jean Trudel, chef de la direction des investissements et vice-président principal - Communications, présenteront les résultats du troisième trimestre de l'exercice 2014. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le **647 427-7450** ou le **1 888 231-8191**. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible le même jour sur le site Internet de la Société.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les états financiers consolidés pour les périodes de trois et neuf mois closes le 30 septembre 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA ajusté, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien et nettes des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie perçues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou gains réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets. Les références au « Ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au bénéfice net et que les Flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des projets en développement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler des contrats existants; et le défaut de réaliser les avantages de l'acquisition de la centrale hydroélectrique SM-1.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal - Communications
450 928-2550, poste 252
jtrudel@innergex.com

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD
Directrice - Relations avec les investisseurs et Développement durable
450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com